



Flash info

Mairie : 03.27.35.42.55

Email: Mairie-de-Quarouble@wanadoo.fr

Réalisé et imprimé par la Commission de l'Information

CE QU'IL SE PASSE À QUAROUBLE



CENTRE DE LOISIRS DE PRINTEMPS À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU 14 AU 24 AVRIL 2020 DE 9H00 À 12H00 ET DE 13H30 À 17H00

Les inscriptions se feront à la mairie durant les heures d'ouverture du 2 au 27 mars 2020.

- ↳ tranche d'âge concernée : 4 à 12 ans
- ↳ inscription à la semaine uniquement avec ou sans repas (3,30 € le repas)

Tarif à la journée :

- ↳ 3,50 €/ enfant
- ↳ 4,20 €/enfant
- ↳ 4,50 €/ enfant selon le quotient familial

Réduction de 10% pour les familles de 3 enfants et plus à partir de l'inscription du 1^{er} enfant.

Tarif doublé pour les enfants fréquentant les écoles de Quarouble mais dont les parents ne sont pas domiciliés à Quarouble.

Pour des raisons d'organisation, aucune inscription ne pourra être prise après ces dates.

Les parents des enfants inscrits au centre seront invités à une réunion d'information avec la directrice et les animateurs qui se déroulera le samedi 11 avril 2020 à 14h30 à l'école élémentaire.

Seront exigés pour l'inscription

- ↳ livret de famille
- ↳ photocopie du carnet de vaccination
- ↳ **carte nationale d'identité de l'enfant en cours de validité**
- ↳ n° C.A.F. + quotient familial
- ↳ justificatif de domicile
- ↳ photocopie de la carte de mutuelle et de sécurité sociale
- ↳ avis de non-imposition
- ↳ montant de la participation (les chèques seront libellés à l'ordre du Trésor Public).

FESTIVAL « JEUNES ORCHESTRES » DE L'ÉRIM « ÉTIENNE SIMON »

DIMANCHE 2 FÉVRIER 2020 À 16H00 À LA SALLE DES FÊTES

L'École Rurale Intercommunale de Musique « Étienne Simon » organise son deuxième festival « Jeunes Orchestres ». Les orchestres juniors de Marly, Le Quesnoy, Aulnoy-lez-Valenciennes et Wallers Arenberg participeront à ce moment musical à la salle des fêtes et offriront des concerts à ne pas manquer.

Venez en nombre les applaudir et les encourager!

BOURSE AUX JOUETS ET VÊTEMENTS D'ENFANTS - LES PETITS HIBOUX

SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 FÉVRIER 2020 DE 10H00 À 17H00- SALLE DES FÊTES

Organisée au profit des élèves de l'école maternelle, la bourse aux jouets et vêtements d'enfants se déroulera toute la journée. **Venez nombreux et nombreuses pour trouver les bonnes affaires !**



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - LE FOYER DES ANCIENS

JEUDI 13 FÉVRIER 2020 – LOCAL DU CLUB – PLACE ELEUTHÈRE MASCART

Renseignements auprès d'Agnès BERTAUX

REPAS DANSANT - FOOTBALL CLUB DE QUAROUBLE

SAMEDI 15 FÉVRIER 2020 À PARTIR DE 19H00 - SALLE DES FÊTES

Réservation auprès de Marie-France COQUELET au 06.33.74.59.27 ou chez Passiflore au 03.27.27.47.59



BROCANTE DE MATÉRIEL DE PÊCHE - AMICALE LAÏQUE

DIMANCHE 23 FÉVRIER 2020 DE 7H00 À 17H00 - SALLE DES SPORTS – CHEMIN DAUPHIN



L'Amicale Laïque organise sa 9^{ème} brocante de matériel de pêche. Venez découvrir du matériel neuf, de collection et de nombreux objets se référant au thème de la pêche.

Renseignements et réservation auprès de Jean-Marc WANTELLET au 06.09.63.27.14

CHÔLAGE - LES CHÔLEUX QUAROUBAINS

MERCREDI 26 FÉVRIER 2020 - DANS LE VILLAGE

Comme le veut la tradition, les fidèles chôleux Quaroubains se réuniront ce mercredi des cendres pour animer les rues de notre commune.

Cette coutume très ancienne, créée par les anciens, perdurera encore cette année et le plus longtemps possible.



INFORMATIONS PRATIQUES

ÉLECTIONS MUNICIPALES LES 15 ET 22 MARS 2020

Les prochaines élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour et le dimanche 22 mars 2020 pour le second tour.

La mise en place du répertoire électoral unique depuis 2019 a représenté une véritable évolution dans la gestion des listes électorales, mais également dans les démarches des électeurs. Aujourd'hui, vous pouvez notamment vérifier votre situation électorale, vous inscrire sur les listes électorales en ligne et ce jusqu'au vendredi 7 février 2020.

RAPPEL : pour participer au scrutin, il est obligatoire de justifier de son identité en présentant un document d'identité avec photo.

LOGEMENT INDIGNE

Le ministre chargé de la Ville et du Logement et l'Agence Nationale pour l'Information sur le Logement (l'ANIL) mettent en service un numéro d'appel téléphonique « INFO LOGEMENT INDIGNE ».

Lorsqu'un locataire, propriétaire ou toute personne ayant connaissance d'une situation relevant de l'indignité ceux-ci doivent contacter les services au numéro unique suivant : 0806 706 806.

RAPPEL - ARRÊTÉ MUNICIPAL DU MAIRE

PORTANT OBLIGATION D'ENTRETIEN DES TROTTOIRS PAR LES RIVERAINS

L'entretien des voies publiques par temps de neige et verglas est le moyen le plus efficace d'assurer la salubrité dans la commune et de prémunir ses habitants contre les risques d'accidents.

La sécurité dans le village est une affaire de tous : les habitants sont aussi acteurs. Ainsi, il leur appartient dans l'intérêt de tous de balayer les trottoirs et caniveaux, surtout par temps de neige ou verglas.

L'arrêté municipal est mis à la disposition de chaque concitoyen et consultable en mairie.

STATIONNEMENT GÊNANT

Le stationnement des véhicules sur les trottoirs, où il n'existe pas de bande de stationnement matérialisée, est toléré à la condition qu'il n'entrave pas la circulation des piétons et laisse libre passage pour une voiture d'enfant ou un fauteuil de personne à mobilité réduite.